

**CLASSE 7 – Comptes de Produits****Les comptes de la classe 7 regroupent les produits de l'exercice par nature, y compris ceux concernant les exercices antérieurs.**

<b>7083500000</b>	<b>Contributions Catéchèse</b>	Toutes les recettes liées à la catéchèse (cotisations des familles, livres de catéchèse enfants, documentation, participations aux frais de déplacements et aux manifestations diverses, ...)			Par / Doy
<b>7111000000</b>	<b>Première Quête</b>	La première quête si elle n'est pas impérée.	Les quêtes impérées		Par
<b>7111100000</b>	<b>Quêtes/Services Religieux</b>	Il s'agit des quêtes encaissées à l'occasion des services religieux (baptêmes, mariages, funérailles)			Par
<b>7115000000</b>	<b>Troncs</b>	Il s'agit des sommes perçues dans les troncs. Si certains troncs sont affectés, les sommes recueillies doivent être exclusivement utilisées conformément à leur objet.		Leur gestion est extra-comptable.	Par
<b>7200000000</b>	<b>Produits Services Religieux</b>	le montant perçu à l'occasion d'un Service Religieux (Mariages, Funérailles) est amputé d'un honoraire de messe.			Par

721000000	<b>Part Paroisses S/Recommandations</b>	<p>Il s'agit des recommandations des familles au moment de la Toussaint ou en cours d'année, afin de prier 1 fois par mois (de novembre à octobre suivant) pour les défunts recommandés.</p> <p>Les montants ainsi perçus sont enregistrés durant toute l'année sur un compte de transit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (D) du compte de classe 5 (caisse ou banque)</li> <li>• (C) du compte 452120020 – Recommandations à répartir</li> </ul> <p>Au 31 décembre, la Paroisse solde son compte comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (D) du compte 452120020 – Recommandations à répartir</li> <li>• (C) du compte 453200000 – Honoraires de messe pour les 12 messes</li> <li>• (C) du compte 721000000 Part Paroisses S/Recommandations pour un montant égal à 50% du solde restant après l'affectation des 12 messes.</li> <li>• (C) du compte 420100000 – Casuel pour le solde</li> </ul>			Par
722000000	<b>Quête Chauffage</b>	les quêtes chauffage décidées par le CPAE : leur produit revient intégralement à la Paroisse.			Par
740200000	<b>Autres Subventions (Non Ecclésiales)</b>	les subventions reçues d' <u>organismes</u> hors périmètre (mairies, ...)			Par
740400000	<b>Cotisations Paroisses</b>	les redevances trimestrielles perçues par le Doyenné pour son fonctionnement, lesquelles sont fixées chaque début d'année par le CED.			Doy
750000000	<b>Dons Divers Reçus</b>	<p>les dons versés par les personnes physiques ou anonymes.</p> <p>Les dons faits à la Paroisse sont des recettes non récurrentes pour cette dernière. Ils restent en totalité dans les comptes de la Paroisse.</p>		Ils ne donnent pas droit à reçu fiscal.	Par / Doy
751120000	<b>Offrandes Cierges</b>	les offrandes déposées dans les troncs affectés aux cierges de dévotion.			Par / Doy

7513000000	Messes Binages/Trinages	les honoraires de messes reversés à la Paroisse par les prêtres qui ont célébré plus d'une messe quotidienne. Ces honoraires sont reversés trimestriellement au Doyenné au travers du bordereau Paroisse à Doyenné (cf Bordereaux 1 et 2).			Doy
7521900000	Locations	Location perçue		Il faut obtenir une copie du bail. Seule l'Association Diocésaine est habilitée à signer des baux.	Par / Doy
7551000000	Recettes Casuel	la totalité des recettes perçues par le Doyenné en provenance des Paroisses dans le cadre du Casuel			Doy
7580000000	Produits Divers de Gestion	les produits d'exploitation qui ne peuvent être classés dans d'autres comptes de produits (produits des Confréries).			Par / Doy
7583000000	Produits Serv Evangélique des Malades	les produits provenant du Service Evangélique des Malades			Par / Doy
7584000000	Participations aux frais de salles	les produits provenant des kermesses et autres manifestations les participations aux frais perçues pour la mise à disposition des salles et églises			Par / Doy
7585000000	Offrandes fournitures de Présentoirs	les offrandes et dons provenant des présentoirs : documentations proposées aux visiteurs (livrets, cartes postales, médailles, chapelets ...)			Par
7586000000	Offrandes des Neuvaines	toutes les recettes réalisées dans le cadre des neuvaines, quelle qu'en soit la nature (quêtes, dons, troncs, ....)			Par / Doy
7600000000	Produits Financiers	les dividendes perçus sur les Valeurs Mobilières de Placement qui seraient encore détenues par les Paroisses (cf cpt 50000xxxxx) les intérêts des comptes sur livret qui seraient encore détenus par les Paroisses (cf cpt 512xxxxxx2)	les intérêts de la CEADA et du Compte Pivot		Par / Doy
7630100000	Intérêts CEADA	les intérêts versés par la CEADA			Par / Doy

<b>7640100000</b>	<b>Intérêts du Compte Pivot</b>	Les intérêts du Compte Pivot versés en décembre au titre de l'exercice.			Par / Doy
<b>7679000000</b>	<b>Plus Value / Cessions VMP</b>	la différence positive entre la valeur de cession des Valeurs Mobilières de Placement et leur prix d'achat.	la différence négative entre la valeur de cession des Valeurs Mobilières de Placement et leur prix d'achat. (cf 6679000000 – Moins Value / Cession VMP)	Ce compte est mouvementé par les services comptables du diocèse sur la base des documents fournis par les paroisses.	V
<b>7710000000</b>	<b>Produits Exceptionnels de Gestion</b>	les produits d'un montant significatif qui ne peuvent pas être classés dans un autre compte de gestion et qui présentent un caractère extraordinaire (de nature inhabituelle ou de survenance exceptionnelle).		Les produits exceptionnels sont distingués afin que le compte de résultat puisse faire apparaître le résultat courant et le résultat exceptionnel. Le résultat exceptionnel est celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de la Paroisse ou du Doyenné.	Par / Doy

7712000000	<b>Legs et Successions</b>	les legs destinés à la Paroisse L'Association Diocésaine est <b>seule</b> habilitée à recevoir des Legs et Successions <b>en franchise de droits</b> .		Ce compte est mouvementé par les services comptables du diocèse sur la base des documents fournis par les paroisses.	V
7720000000	<b>Produits sur Exercices Antérieurs</b>	En cours de période, la Paroisse ou le Doyenné peut utiliser ce compte pour enregistrer les produits sur exercices antérieurs.			Par / Doy
7890000000	<b>Reprise Fonds Dédiés</b>	les sommes attribuées par un organisme extérieur ou une personne physique pour la réalisation d'une opération déterminée, et dont la réalisation n'était pas achevée à la fin de l'exercice précédent, sont classées au 31 décembre dans ce compte, les sommes utilisées dans l'exercice par le débit du compte 1890000000 – Fonds dédiés.		Ce compte est mouvementé par les services comptables du diocèse sur la base des documents fournis par les paroisses.	V
7910000000	<b>Journal Paroissial</b>	les abonnements perçus auprès des paroissiens.	les sommes destinées à la revue « Eglise d'Arras ».		Par / Doy
7911100000	<b>Transferts de Charges – Rbt Indemn Assurance</b>	les remboursements sur sinistres payés par les compagnies d'assurance	les transferts de toutes charges entre Paroisses ou entre Paroisse et Doyenné (cf cpt 7580000000 - Participation Aux Frais Périmètre)		Par / Doy

7911200000	<b>Transferts de Charges – Rbt Indemn Journalières</b>	les remboursements des Indemnités Journalières versées aux salariés.	les transferts de toutes charges entre Paroisses ou entre Paroisse et Doyenné (cf cpt 7580000000 - Participation Aux Frais Périmètre)		Par / Doy
7911300000	<b>Transferts de Charges – Rbt personnel</b>	les remboursements des salariés mis à disposition d'autres Paroisses ou au Doyenné	les transferts de toutes charges entre Paroisses ou entre Paroisse et Doyenné (cf cpt 7580000000 - Participation Aux Frais Périmètre)		Par / Doy
7911400000	<b>Transferts de Charges – Autres Rembt</b>	les autres remboursements ( <i>par ex remboursements de taxes, notamment foncières</i> )	les transferts de toutes charges entre Paroisses ou entre Paroisse et Doyenné (cf cpt 7580000000 - Participation Aux Frais Périmètre)		Par / Doy
7911500000	<b>Transferts de Charges Périmètre</b>	les produits nés de la refacturation entre paroisses et/ou doyennés.			